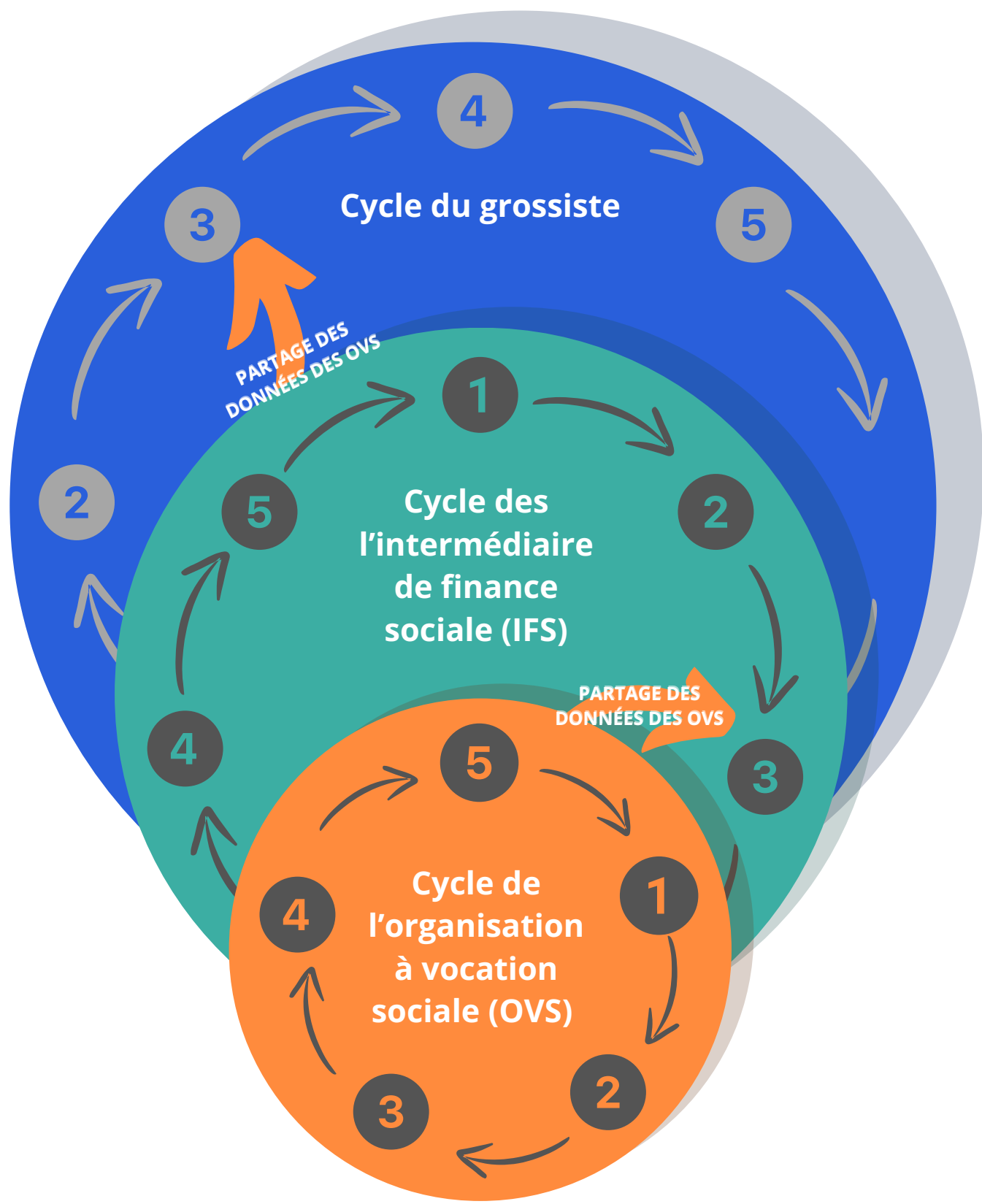


Cycles de mesure d'impact pour les investisseurs (**grossistes, IFS**) et les sociétés bénéficiaires des investissements (**OVS**)



Les cycles de mesure d'impact des investisseurs (**grossistes, IFS**) et les bénéficiaires des investissements (**OVS**) sont liés les uns aux autres.

Les cinq pratiques essentielles de l'Approche commune décrivent une norme minimale pour le cycle de mesure d'impact pour les organisations qui mesurent leur impact et en rendent compte (IFS et OVS).

Le parcours d'adoption de chaque organisation sera un peu différent, mais il interagira à des étapes précises. Il est important de comprendre le cheminement d'adoption de l'autre et de reconnaître où la communication et la collaboration seront nécessaires.

Chaque partie prenante travaillant ensemble dans le cadre d'une Approche commune permettra un meilleur impact (et une meilleure mesure d'impact!)

Les pratiques essentielles

Cinq pratiques essentielles de mesure d'impact

- 1 **Décrire votre changement prévu.**
- 2 **Utiliser des indicateurs.**
(Pour les investisseurs : Utiliser les indicateurs des OVS.)
- 3 **Recueillir des renseignements utiles.**
(Pour les investisseurs : recueillir des renseignements utiles à vos OVS et aux communautés qu'elles servent.)
- 4 **Évaluer le rendement et l'impact.**
- 5 **Communiquer et utiliser les résultats.**

Cycle de mesure d'impact des OVS

- 1 Les OVS conçoivent leur chemin d'impact. Les OVS se concentrent sur les changements qui comptent le plus pour les personnes et les environnements naturels les plus touchés par leurs actions.
- 2 Les OVS sélectionnent les mesures les plus pertinentes par rapport à leur contexte et leur mission spécifiques. Elles sont plus susceptibles de s'approprier et de s'engager dans leur processus de mesure d'impact. Elles choisiront des indicateurs qu'elles peuvent collecter de manière réalisable, qui seront des données de meilleure qualité pour l'IFS.
- 3 Les OVS recueillent des données fiables et utiles, compte tenu de leur contexte, de leurs ressources et de leurs capacités spécifiques.

Les OVS peuvent se concentrer sur la recherche de mesures qui s'alignent sur les priorités des communautés qu'elles desservent, plutôt que de mesures qui s'alignent sur les besoins de leurs investisseurs.

Les OVS doivent enregistrer leurs données d'impact à l'aide d'un outil numérique aligné sur la norme commune de données d'impact.
- 4 Les OVS peuvent régulièrement examiner leurs données d'impact pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de leurs objectifs.

En utilisant les mesures qu'ils choisissent, plutôt que celles imposées par les investisseurs, les OVS sont mieux équipées pour prendre des décisions basées sur les données. Les OVS peuvent analyser leurs données à leurs propres fins afin d'améliorer leur impact.
- 5 Les OVS doivent exporter leurs données d'impact dans un fichier JSON-LD pour l'envoyer aux investisseurs. Le même dossier peut être envoyé à chaque investisseur, ce qui réduit la charge de travail liée à la reddition de comptes.

Les OVS peuvent partager leurs histoires d'impact en utilisant leurs propres données avec leurs communautés et d'autres publics.

L'IFS investit dans les OVS parce qu'il existe un alignement entre le chemin d'impact de l'IFS et le chemin d'impact de l'OVS. L'IFS envisage la façon dont les OVS contribueront à leur propre chemin.

Si l'OVS n'a pas encore d'indicateurs, l'IFS peut suggérer certains indicateurs. Les OVS qui se lancent pour la première fois dans la mesure d'impact apprécient souvent des conseils sur ce qu'il faut mesurer.

Les IFS peuvent apporter des ajustements à leurs résultats pour tenir compte de l'impact communiqué par leurs bénéficiaires des investissements.

PARTAGE DES DONNÉES DES OVS

Cycle de mesure d'impact des IFS

- 1 Les IFS conçoivent leur chemin d'impact en identifiant les retombées escomptées. L'Approche commune fait référence aux retombées escomptées par les investisseurs comme **thèmes d'impact**.
- 2 Les IFS communiquent leurs thèmes et ceux du grossiste à chaque OVS bénéficiaire des investissements. Les OVS utiliseront la norme commune de données d'impact pour relier leurs retombées et les indicateurs de l'OVS aux thèmes du grossiste et de l'IFS.
- 3 Les IFS doivent utiliser un outil numérique aligné sur la norme commune de données d'impact pour importer les fichiers JSON-LD contenant les données des OVS. Les données sont auto-triées automatiquement dans l'outil numérique de l'IFS. Laisser les OVS choisir leurs propres mesures autour de thèmes communs permet de s'assurer que les IFS reçoivent des données de haute qualité.
- 4 Les IFS peuvent créer un cadre flexible en utilisant des normes internationales (ODD, IRIS+, etc.) ou leur propre chemin d'impact. Le cadre flexible dépend de ce que les IFS recherchent en analysant leurs données de portefeuille et de ce qu'ils souhaitent communiquer à l'étape suivante.
- 5 Les IFS doivent partager les données des OVS avec leur grossiste en exportant et en partageant un fichier au format JSON-LD.

Le cadre flexible de chaque IFS contiendra une multitude de données complexes qui peuvent raconter des histoires multiples et nuancées. Avec ce cadre flexible, les IFS peuvent créer des récits et des visualisations pour illustrer leurs thèmes d'impact.

Le grossiste investit dans les IFS parce qu'il y a un alignement entre le chemin d'impact du grossiste et de l'IFS. Le grossiste veille à ce qu'il y ait un engagement partagé à atteindre des objectifs communs.

PARTAGE DES DONNÉES DES OVS

L'Approche commune permettra de créer le premier cadre flexible pour chaque IFS et grossiste. Une fois la première construite, chaque année suivante devrait être plus facile.

Cycle de mesure d'impact du grossiste

- 1 Les grossistes conçoivent leur chemin d'impact en identifiant les retombées escomptées. L'Approche commune fait référence aux retombées escomptées par les investisseurs comme **thèmes d'impact**.
- 2 Les grossistes communiquent leurs thèmes à chaque IFS. Les OVS bénéficiaire des investissements utiliseront la norme commune de données d'impact pour relier leurs retombées et les indicateurs de l'OVS aux thèmes du grossiste et de l'IFS.
- 3 Les grossistes doivent utiliser un outil numérique aligné sur la norme commune de données d'impact pour importer toutes les données d'impact des OVS partagées par les IFS en tant que fichiers JSON-LD. Les données sont automatiquement auto-triées dans l'outil numérique du grossiste.
- 4 Les grossistes peuvent créer un cadre flexible en utilisant des normes internationales (ODD, IRIS+, etc.) ou leur propre chemin d'impact. Ils utiliseront les données de l'OVS partagées par les IFS pour évaluer leurs objectifs stratégiques d'impact.
- 5 Les grossistes doivent partager les données des OVS et des IFS à EDSC au format JSON-LD.

PARTAGE DES DONNÉES DES OVS ET DES IFS

Les grossistes peuvent communiquer au public une analyse narrative, créée à l'aide des données détaillées des IFS et des OVS dans lesquelles ils ont investi. Cette analyse mettra en évidence les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs d'impact du grossiste et décrira les mesures correctives prises pour renforcer le pipeline d'investissement. Les données devraient permettre de s'assurer que le Fonds de finance sociale atteint effectivement ses objectifs.

EDSC